

3-1-2 Favoriser de nouvelles formes d'habitat ou de dispositifs d'accompagnement pour rester chez soi

Éléments de diagnostic

LES CONSTATS

- De nouveaux dispositifs d'habitats intermédiaires en cours de déploiement pour faire face au vieillissement de la population
- Des actions départementales à travers la charte de l'habitat regroupé ayant un impact sur la prise en charge des personnes âgées et en situation de handicap
- Des actions expérimentées (béguinage, dispositifs à domicile...) au niveau national pouvant bénéficier au Département

LES ENJEUX

- Proposer des actions en faveur du bien être et de l'autonomie à domicile
- Soutenir les expérimentations au travers d'appels à projet
- Pouvoir transposer au niveau départemental des expérimentations réussies dans d'autres départements
- Offrir des solutions diversifiées les plus adaptées au besoin des personnes
- Éviter ou tout au moins limiter la survenance de la dépendance
- Favoriser le soutien à domicile des personnes en situation de dépendance

Description de l'action

1

Étudier de nouvelles solutions de logements favorisant l'inclusion sociale ou une autonomie dans le logement

QUOI

- Développer de nouvelles solutions d'hébergement en logements autonomes (hors des établissements médico-sociaux), pour des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap, qui favorisent le lien social, la mixité des publics et les projets intergénérationnels

COMMENT

- Lancer une enquête auprès des différents acteurs du Département sur l'habitat partagé, l'habitat regroupé, l'habitat inclusif, la colocation, le béguinage et les autres offres existantes
- Se faire accompagner par un cabinet extérieur avec lancement d'un marché et rédaction d'un cahier des charges
- Réaliser un parangonnage sur les solutions innovantes déployées dans d'autres départements
- Mettre en place un groupe de travail sur l'habitat inclusif associant les partenaires et l'Agence Régionale de Santé du Centre-Val de Loire
- Rédiger une charte départementale en matière d'habitat inclusif et des modalités d'intervention du Département dans ce cadre en lien avec la « charte Habitat regroupé »
- Évaluer les projets financés dans le cadre de la Conférence des financeurs de l'habitat inclusif en lien avec le programme coordonné de l'habitat inclusif

2

Expérimenter un dispositif innovant d'accompagnement à domicile

QUOI

- Développer un dispositif innovant et expérimental d'accompagnement à domicile permettant la coopération entre tous les acteurs présents sur un territoire.
- Exemple : Les dispositifs de type « EHPAD à domicile » (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Handicapées) qui visent à préserver l'autonomie des personnes âgées en les prenant en charge sur le long terme.

COMMENT

- Se faire accompagner par un cabinet extérieur avec lancement d'un marché et rédaction d'un cahier des charges
- Réaliser un parangonnage sur les solutions innovantes déployées dans d'autres départements et/ou à l'étranger
- Mettre en place un groupe de travail sur le développement de nouveaux dispositifs à domicile en lien notamment avec un redéploiement de l'offre existante sur le territoire
- Lancer des expérimentations sur le Département



Public(s) visé(s)

- Personnes âgées
- Personnes en situation de handicap
- Gestionnaires d'Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), de résidences autonomie et d'établissements et services médico-sociaux pour personnes en situation de handicap habilités à l'aide sociale
- Gestionnaires et intervenants de Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)



Liens avec d'autres schémas ou plans et/ou autres réglementations

- Programme Régional de Santé 2 de l'Agence Régionale de Santé du Centre Val de Loire
- Rapport Libault de mars 2019 : faciliter l'accès des personnes âgées à des solutions innovantes de mobilité, d'adaptation du logement et d'amélioration du quotidien, développer des modes d'habitats intermédiaires pour les personnes âgées les plus autonomes, améliorer les conditions de travail des professionnels et la qualité de l'accompagnement des personnes par l'innovation organisationnelle



Bénéfices attendus

- Offrir un panel d'offres diversifiées de prise en charge dans le département
- Proposer une solution alternative entre l'hébergement collectif et le domicile
- Rompre l'isolement et recréer du lien social
- Sécuriser et accompagner l'autonomie à domicile
- Faciliter et simplifier les activités du champ de l'aide à domicile et leur suivi
- Faciliter les coopérations entre les différents acteurs intervenant auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap



Points de vigilance

- Pouvoir recenser les différents dispositifs et les suivre
- Bien définir les besoins, les personnes ciblées
- S'assurer de la cohérence entre le projet de vie de la personne et le projet d'accueil
- Respecter le cahier des charges sur l'habitat inclusif

PILOTAGE DE L'ACTION

COORDINATEURS

- Maison Départementale de l'Autonomie
- Service de l'offre médico-sociale PA/PH

CONTRIBUTEURS INTERNES

- Autres services de la Maison Départementale de l'Autonomie
- Direction Ressources et innovations des solidarités
- Service Habitat

CONTRIBUTEURS EXTERNES

- Agence Régionale de Santé du Centre Val de Loire
- Établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Associations
- Promoteurs privés
- Bailleurs sociaux
- Institutions, collectivités

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X



Indicateurs du suivi / outils de mesure

- Nombre de projets expérimentaux sur de nouveaux dispositifs à domicile
- Charte départementale de l'habitat inclusif réalisée
- Étude annuelle (taux de remplissage de ces nouvelles solutions de logement)